

EDITORIAL

Vivre ensemble en partageant nos différences

« Maison St-Esprit à Orly, résidence Le Bercail à Chartres : pour s'assurer que les actions soutenues portent leurs fruits, comprendre les enjeux auxquels les associations que nous avons sélectionnées sont confrontés, il est important de se rendre sur place pour rencontrer tous les acteurs. C'est pourquoi des visites de représentants de la Fondation sont régulièrement organisées. Elles permettent d'entretenir le lien et de comprendre, de façon concrète, comment sont utilisés les financements accordés.

Coffret des émotions, album tactile avec CD, planches de bande dessinée ou formation de chiens d'assistance : cette lettre vous présente quatre projets récemment soutenus par la Fondation. Ils illustrent, une fois encore, la façon dont l'innovation peut contribuer à favoriser les échanges et le partage.

Je tiens à saluer le dynamisme et la créativité des membres de ces associations qui, par leur action, mettent en œuvre leurs idées et leur savoir-faire pour briser l'isolement généré par le handicap.

Quel que soit leur objet, toutes les initiatives que nous vous présentons aujourd'hui ont un but commun : celui d'apprendre à vivre ensemble, en partageant nos différences. »

Cédric Meeschaert

ACTUALITÉ

Inauguration de la résidence mère-enfants Le Bercail - Chartres - Fondation Apprentis d'Auteuil



Résidence sociale mère-enfants, Le Bercail, propose un accueil et un hébergement d'urgence à douze femmes en difficulté, enceintes ou accompagnées de jeunes enfants, le temps de retrouver un équilibre et un logement. Lors de cette inauguration étaient présentes toutes les personnalités officielles (député, maire...) mais aussi les membres de l'association à l'initiative du projet ainsi que quelques mamans et leurs enfants. Ce fut pour nous l'occasion de visiter ces maisons que la fondation a participé à aménager et équiper.

Salle des familles - Maison St Esprit à Orly - Fondation Apprentis d'Auteuil



Cette salle des familles est destinée à plusieurs usages : lieu de rencontres des fratries pour les enfants qui ne sont pas hébergés sur le même lieu de vie, lieu de rencontres et d'accueil des parents et de leurs enfants sur un temps

long, en journée, pour mener une activité ludique et partager un repas. « Et c'est ce que nous avons fait après avoir visité l'établissement et les différents espaces de vie des enfants. Ce fut un temps riche d'échanges avec la responsable d'éducation et le directeur de l'établissement qui nous a notamment permis d'aborder les différents projets menés avec les jeunes accueillis. »

PROJETS FINANCÉS

Centre d'Éducation Spécialisé pour Déficients Auditifs (CESDA) de l'association Saint Vincent de Paul - Montpellier - Coffret des émotions



Le CESDA accueille des jeunes de 0 à 20 ans présentant une déficience auditive ou des troubles sévères du langage et de la parole. Un travail éducatif et thérapeutique a été mis en place en

2012 par une équipe pluridisciplinaire de l'établissement (deux éducatrices, une psychologue, un professeur de culture sourde) pour permettre à de jeunes enfants sourds (de 3 à 12 ans) de rompre leur isolement, de faciliter leur insertion sociale et scolaire et d'être mieux compris dans leur famille.

L'axe central du projet est la réalisation d'un coffret de 16 « flip-books » qui permet la mise en scène des émotions en signes propres à la Langue des Signes Française (joie, colère, tristesse, peur et leurs nuances) réalisée à l'issue d'animation d'ateliers sur les thématiques de l'adolescence. Ce travail a aussi pour objectifs : la mise en place d'un lieu d'ex-

pression des émotions, de développement de l'affirmation de soi et du respect des autres. Il permet aussi aux enfants sourds d'être valorisés tout en investissant leur langue, en apportant un regard différent sur le handicap de la surdité et en partageant des réflexions et préoccupations communes avec leurs pairs entendants. Cette mallette est un véritable objet de médiation sociale et culturelle. Elle peut faire l'objet d'une diffusion dans les écoles, les collèges, les médiathèques... La Fondation Meeschaert pour l'Enfance a souhaité apporter son soutien à l'édition de ces coffrets.

L'Enfant Soleil - Le handicap raconté par la fratrie - Angoulême



L'association l'Enfant Soleil apporte une aide morale, technique et financière aux familles d'enfants atteints de maladie ou de

handicap, toutes pathologies et tous âges confondus.

Face aux difficultés que peuvent rencontrer les frères et sœurs d'enfants en situation de handicap, les animateurs de l'association ont créé un espace dans lequel ces jeunes peuvent se rencontrer, échanger et exprimer, sans crainte, leur ressenti par rapport à leurs frères ou sœurs porteurs de handicap. La fratrie est aussi accueillie au sein des temps de loisirs adaptés, afin que par un biais ludique, les liens se tissent.

En 2011, ces jeunes ont émis le souhait de matérialiser ces réflexions en montant une pièce de

théâtre qu'ils ont présentée à leurs parents et frères et sœurs handicapés. Aujourd'hui, leur projet est de diffuser plus largement leur travail en utilisant le support de la bande dessinée. Chaque jeune travaille sur une planche avec un dessinateur scénariste professionnel, avec pour perspective d'exposer ces planches au festival international de la bande dessinée d'Angoulême. La Fondation Meeschaert pour l'Enfance accompagne financièrement la mise en œuvre de ce projet.

Ecoute mes histoires - Conte illustré pour des jeunes enfants malvoyants (2 à 6 ans) et leur famille



L'action principale de cette association est de créer et raconter des contes auprès d'un public d'enfants et de jeunes principalement en difficulté et/ou en âge scolaire. Elle intervient dans des Ateliers de Jour et les Instituts Médicaux Educatifs (IME) auprès d'autistes, en classes maternelles, dans des Relais-Nounous, en hôpital (ser-

vice enfants). Ces temps de conte sont des moments d'écoute attentive, de réceptivité à l'imaginaire, de détente, de calme au cours desquels les enfants améliorent leur concentration, travaillent leur mémoire, leur imaginaire et se familiarisent avec la langue française, son vocabulaire, ses tournures de phrases.

Par l'édition et à la diffusion d'un conte illustré en noir et en braille pour des jeunes enfants malvoyants (2 à 6 ans), l'association s'attache à lutter contre l'illettrisme qui les touche plus particulièrement. En proposant un album tactile avec son CD (lecture du conte et trois comptines) à un coût accessible pour les familles, ce projet apporte une réponse au manque d'albums jeunesse desti-

nés à ces jeunes enfants souvent oubliés des maisons d'éditions ou que l'on trouve à des prix très élevés. Il s'inscrit dans la découverte de l'environnement quotidien et familier des jeunes enfants - la maison, les jouets, la famille, le jardin - et participe à l'accès au savoir. De plus, il initie leur environnement (familial, scolaire, social...) au braille en permettant la lecture partagée : apprendre à « voir du bout des doigts ». Cet album tactile permet d'aborder la question du handicap dans notre société et de sensibiliser un large public aux difficultés rencontrées par ces enfants et leur famille.

La Fondation pour la Petite Enfance apporte un soutien financier à l'édition et à la diffusion de ce livre.

HandiChiens - Chiens d'assistance pour des enfants souffrant de troubles autistiques ou de polyhandicaps



L'association Handi'Chiens a été créée pour faciliter l'accès à l'autonomie et améliorer concrètement la qualité de vie et le quotidien d'adultes et d'enfants, en situation de handicap moteur. Pour cela, elle s'occupe d'éduquer ces chiens pendant 2

ans et les remet gratuitement : chiens d'assistance à des personnes atteintes d'un handicap moteur, mais également chiens d'éveil pour des enfants atteints de troubles autistiques ou polyhandicapés ainsi que des chiens d'accompagnement social.

Le chien d'assistance, labrador ou golden retriever, aide l'enfant et l'accompagne à chaque instant, lui procurant davantage d'autonomie et de mobilité - physique et mentale. Le chien favorise le lien social avec l'environnement, il est aussi le plus fidèle des partenaires, qui ne jugera pas son maître, malgré les problèmes

d'élocution et de coordination dont il peut souffrir.

Ce chien est également un facteur de sécurité et transforme concrètement et véritablement la vie de son jeune maître, de la famille et de l'entourage. Non seulement il apporte une aide technique par les nombreux services qu'il procure (il répond à 52 commandes, comme par exemple ramasser des objets, ouvrir des portes et des placards, aboyer...) mais il est aussi un soutien moral et affectif. La Fondation pour la Petite Enfance a décidé de financer la formation de deux chiens d'assistance pour deux enfants.

AIDER LA FONDATION POUR LA PETITE ENFANCE

1. FAIRE UN DON D'ESPÈCES

Par chèque ou prélèvement automatique.

2. DONNER DES VALEURS MOBILIÈRES

Il est souvent plus avantageux de donner des titres fortement chargés en plus-values plutôt que de donner le produit de leur vente. Les dons ainsi effectués ne sont pas soumis à la taxation des plus-values.

3. SOUSCRIRE AU FCP INVESTISSEMENT ET PARTAGE

Créé et géré par Meeschaert Asset Management, ce fonds diversifié est essentiellement investi en obligations conver-

tibles, en autres placements obligataires ainsi qu'en actifs monétaires. La moitié du dividende annuel est versée sous forme de don.

4. METTRE EN PLACE UNE DONATION TEMPORAIRE D'USUFRUIT

Cette opération consiste à donner les revenus d'un portefeuille de valeurs mobilières ou d'un bien immobilier et pour la durée que vous souhaitez. Ces revenus ne sont alors plus imposables et le bien est exonéré d'ISF.

5. DONNER LORS D'UNE SUCCESSION

Lors d'une succession, les dons effectués par un héritier

n'entrent pas dans l'assiette soumise aux droits de succession qu'il aura à payer.

6. PAYER UNE PARTIE DE SON ISF EN FAISANT UN DON

La loi TEPA adoptée en août 2007 permet à un contribuable d'obtenir une réduction de son ISF à hauteur de 75 % du montant des dons en numéraire ou en titres cotés.

La Fondation Pour la Petite Enfance peut aussi vous proposer de rencontrer directement les associations qu'elle a pu accompagner, si vous souhaitez à votre tour les aider.



Pour obtenir des informations sur la Fondation pour la petite enfance et les projets qu'elle soutient :
Fondation pour la Petite Enfance - 12 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris
Tel. 01 53 40 20 20 - Fax. 01 53 40 20 19 - fondation@meeschaert.com
www.fondation.meeschaert.com